

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 14

Date de convocation : 18 MARS 2016

Absents : Guy DEPIERRE (pouvoir donné à Alain LABBEZ)

Secrétaire de séance : Hélène DIETRICH

Le conseil approuve l'ajout à l'ordre du jour de la délibération concernant la nomination de trois garants pour les travaux d'affouage.

Ordre du jour :

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 09 MARS 2016 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Comptes administratifs 2015

Budget Commune

Fonctionnement

Recettes 362 140.60 €

Dépenses 289 140.60 €

+ excédent reporté de 2014 de 105 251.59 € soit excédent 2015 : 178 135.94 €

Investissement

Recettes 154 502.11€

Dépenses 92 706.95 €

+ déficit reporté 2014 de 60 455.74 € soit excédent 2015 : 1 339.42 €

Résultat de clôture 2015 : excédent de 179 475.36 €

Budget Assainissement

Fonctionnement

Recettes : 23 177.70 €

Dépenses 19 700.60 €

+ Excédent reporté 2014 de 8 283.34 € soit excédent de 11 760.44 €

Investissement

Recettes 22 429.00€

Dépenses 14 542.83 €

+ Excédent reporté de 2014 de 5 343.31 € soit un excédent de 13 229.48 €

Résultat définitif 2015 : excédent de 24 989.92 €

Budget Eau

Fonctionnement

Recettes 35 435.06 €

Dépenses 37 130.99 €

Soit un déficit de fonctionnement de 1 695.93 € pour l'année 2015.

Investissement

Recettes : 69 949.77 €

Dépenses 58 492.30 €

+ déficit 2014 reporté de 37 427.24 €

Résultat définitif 2015 déficit de 27 665.70 €

Le CM approuve les comptes administratifs de 2015 avec 14 voix

2. Comptes de gestion 2015 (Communal, eau et assainissement)

Le CM approuve les comptes de gestion de 2015 qui correspondent aux comptes administratifs.

3. Taux des trois taxes de 2016

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes pour 2016, elles restent donc au même niveau qu'en 2013 soit :

- taxe d'habitation : 9.42 %
- Taxe foncière bâtie : 16.47 %
- Taxe foncière non bâtie : 28.23 %

4. Budgets primitifs de 2016

- **Budget primitif communal**

Le CM adopte à l'unanimité le budget primitif équilibré en dépenses et recettes à 547 735 € pour la section de fonctionnement et à 787 794 € pour la section d'investissement.

- **Budget primitif eau/assainissement**

Le CM adopte à l'unanimité le budget primitif équilibré en dépenses et recettes à 76 358 € pour la section de fonctionnement et à 122 480 € pour la section d'investissement.

5. Délibération garants affouage

Trois garants sont nommés pour les travaux d'affouage :

- Claude SAILLARD
- Gilbert VINCENT
- Claude PRIMOT

6. Délibération subventions

Le conseil approuve, à l'unanimité, la reconduction des subventions au profit des organismes suivants : banque alimentaire, sclérose en plaque, APEI, don du sang, croix rouge, souvenir français, pupille de la nation, accueil et soleil, semons l'espoir, ATD quart monde et ADMR.

Fin de séance